



je ne parlerai qu'à ma juge

**Voyage au cœur de la justice
des enfants**

**Catherine
SULTAN**

En librairie le 11 avril 2013

Attachée de presse

Catherine Hermann

01 41 48 83 53

chermann@seuil.com

Assistante

Marie-Christine Pidutti

01 41 48 83 54

mpidutti@seuil.com

La parole de Catherine Sultan s'appuie sur son expérience juridictionnelle mais aussi sur son engagement militant et personnel. Elle vise à démontrer par l'exemple que souscrire à une idéologie frileuse et sécuritaire compromet l'efficacité d'un traitement raisonné et sans complaisance, et qu'une société qui croit à son avenir doit d'abord miser sur chacun des ses enfants.

Elle lève le voile sur des scènes de vie qui se déroulent entre les murs de son cabinet, qu'on lit avec stupeur et empathie. Elle rend compte de plus de 20 ans de travail et d'évolution d'une pratique et d'une forme de justice. Un choix nécessaire quand, alternance politique aidant, il est aujourd'hui possible de mettre fin à 10 ans de régression et de poser un autre regard sur nos enfants.

Face à un sujet aussi crucial et sensible, il est temps de renouer avec des politiques lucides et réalistes qui aient le courage d'aller à contre-courant de l'air du temps. La société change dans sa globalité, la place de l'enfant au sein de la famille a aussi connu une forte mutation. Mais, le rapport de responsabilité des adultes à l'égard de l'enfance doit, lui, rester immuable.

Catherine Sultan est juge des enfants depuis 1988, d'abord à Douai, puis Evry, Paris et Créteil. Détachée comme enseignante à l'École nationale de la magistrature de 1995 à 2000, elle est présidente du tribunal pour enfants de Créteil depuis 2007 et présidente de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (de 2007 à 2012).

